

Liberté Égalité Fraternité

# Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France

Service prévention des risques Service politiques et police de l'eau

Paris, le 09/09/2024

Affaire suivie par :

Mathieu MAQUAIRE (rivières) Tél: +33 1 71 28 46 36 Romaric MACAIRE (nappes) Tél.: +33 1 71 28 47 23 **Courriel:** drieat-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr

**Objet :** Suivi de l'étiage en Ile-de-France **PJ :** Bulletin du 01/09/2024 au 08/09/2024

**Référence :** Décret n° 2021-807 du 24 juin 2021 relatif à la promotion d'une utilisation efficace, économe et durable de la ressource en eau, en application de l'article L. 211-1 du code de l'environnement

Le suivi de l'étiage réalisé par la DRIEAT a pour objectif d'informer régulièrement les préfets des débits de certains cours d'eau et niveaux des nappes afin qu'ils puissent faire appliquer les mesures restrictives nécessaires à la préservation des ressources en eau. La liste des stations hydrométriques de référence suivies par la DRIEAT est définie dans l'arrêté cadre de bassin et dans les arrêtés cadre départementaux.

Le dispositif mis en place par la DRIEAT consiste en la publication d'un bulletin toutes les semaines sur la situation des nappes et des rivières concernées d'Ile-de-France. Pour chacune des 35 stations hydrométriques et des 6 piézomètres de référence un état de criticité est indiqué.

Pour les rivières, cet état est défini en comparant la plus faible moyenne des débits sur trois jours consécutifs durant la semaine écoulée, appelée Qm3J (ex VCN3) aux valeurs des seuils fixées dans l'arrêté d'orientations de bassin. En période d'étiage, les données de stations hydrométriques de référence sur lesquelles le suivi s'exerce sont mises à jour toutes les semaines sur l'Hydroportail. Des mesures de contrôle de débit sont effectuées pour s'assurer de la fiabilité de l'information hydrométrique autant que nécessaire.

• la situation de vigilance : le débit du cours d'eau approche des valeurs telles qu'une prochaine aggravation de la situation pourrait rompre l'équilibre entre les ressources disponibles et l'ensemble des besoins en eau de l'homme et du milieu naturel. Les campagnes de sensibilisation et d'appel au comportement citoyen sont lancées afin de réduire les utilisations de l'eau qui ne sont pas indispensables. Afin de réduire les risques de pollution, un rappel à la vigilance est fait auprès des principaux sites produisant des rejets polluants. Une surveillance accrue des rejets les plus significatifs est mise en place ;

- la situation d'alerte : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que les ressources disponibles ne suffisent plus à satisfaire tous les besoins en eau de l'homme et du milieu naturel ; des efforts coordonnés de restriction et d'interdiction des usages doivent être mis en place, correspondant à une réduction d'au moins 30 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions (hors alimentation en eau potable) ;
- la situation d'alerte renforcée : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que tous les usages non-essentiels ou non-prioritaires doivent être restreints (réduction d'au moins 50 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions) au profit de l'alimentation en eau potable ;
- la situation de crise : le cours d'eau atteint alors un état de tarissement tel que le milieu naturel est menacé de dommages importants ; seuls l'alimentation en eau potable et le respect de la vie biologique sont assurés, tous les usages significatifs non prioritaires sont interdits ; les prélèvements pour l'alimentation en eau potable sont restreints au minimum.

Pour les nappes, l'état de criticité est obtenu en comparant les niveaux de piézomètres suivis par le BRGM aux valeurs des seuils inscrits dans les arrêtés cadre départementaux. En effet, toutes les rivières ne sont pas équipées de stations hydrométriques. La prise en compte des nappes d'eau souterraines vise à protéger les petits cours d'eau et les petites zones humides les plus fragiles situées en amont des bassins versants.

Pour ce faire, la DRIEAT a défini des seuils piézométriques communs à plusieurs petits bassins versants de surface dépourvus de station de mesure des débits. Après sélection des piézomètres représentatifs, l'analyse des corrélations entre les niveaux piézométriques et les débits d'étiage des cours d'eau suivis permet de définir des seuils de gestion cohérents.

Certains cours d'eau ont des régimes d'étiage soutenus par les apports réguliers des nappes, alors que d'autres ont des régimes presque uniquement pluviaux. Les cours d'eau et les nappes n'ont donc pas forcément le même état de criticité, les nappes n'étant pas influencées par la climatologie estivale.

La détermination du seuil de crise des nappes s'appuie, de plus, sur l'analyse historique des chroniques piézométriques anciennes afin de mettre en évidence les sécheresses passées et d'examiner parallèlement les conséquences connues de ces dernières. L'objectif est, pour des conditions climatiques virtuelles identiques à celles des sécheresses antérieures, d'atténuer les effets préjudiciables des sécheresses sur les milieux aquatiques sensibles, par l'adoption des mesures progressives de limitation des usages non prioritaires.

#### Liens utiles:

L'étiage sur Internet de la DRIEAT : http://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html et l'accès aux bulletins du suivi de l'étiage : http://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-detiage-r142.html

Données rivières en ligne : http://www.hydro.eaufrance.fr/index.php

Données nappes en ligne : http://ades.eaufrance.fr/

Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Vigieau : https://vigieau.gouv.fr/

Observatoire national des étiages : http://onde.eaufrance.fr/

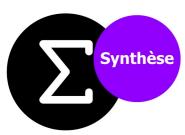


Bulletin de suivi de l'étiage

Région Île-de-France

Du 01 septembre au 08 septembre 2024





La semaine passée a été marquée par une période d'abord plutôt sèche et estivale avant le passage d'un front pluvio-orageux très actif en deuxième partie de semaine. Par conséquent, les Qm3J sont tous à la hausse sur la période et il ne reste qu'une seule station en vigilance : Viarmes [Moulin de Bertinval] sur l'Ysieux.

L'importante recharge des nappes de la région cette hiver 2023-2024 assurent un niveau piézométrique assez haut sur les points de suivis. La tendance est à la baisse en ce début septembre mais aucun seuil n'est encore franchi.

Cette semaine s'annonce encore humide jusqu'à mercredi voire jeudi. Ensuite, un temps plus calme est attendu. Les Qm3J pourraient être dans l'ensemble stables voire en légère hausse d'ici le prochain bulletin.



Quasi tous les grands cours d'eau ont vu leurs débits augmenter grâce aux pluies de la semaine passée. Les débits qui s'approchaient parfois de la médiane mensuelle ont donc connu une nouvelle hausse à l'exception de la station de Creil sur l'Oise qui a été plus épargnée par les pluies.

Quelques pluies sont encore annoncées cette semaine, les débits devraient être plutôt stables mais les Qm3J devraient être légèrement supérieurs à ceux de la semaine dernière.

#### Sur 7 stations, on compte:

- **0** en vigilance
- **0** en alerte
- 0 en alerte renforcée
- 0 en crise



En réaction aux différents passages pluvieux, les débits des petites rivières ont été stables voire en légère hausse sur la période. Par conséquent, une seule station reste en vigilance, Viarmes [Moulin de Bertinval] sur l'Ysieux.

Quelques passages pluvieux sont encore prévus cette semaine. Les Qm3J pourraient rester stables dans l'ensemble voire légèrement remonter en fonction des pluies réellement observées.

#### Sur 28 stations, on compte:

- 1 en vigilance
- **0** en alerte
- o en alerte renforcée
- 0 en crise



La recharge des nappes a été très importante entre octobre 2023 et mai 2024, compensant la faible recharge de l'hiver antérieur pour la majorité des points. En conséquence, la situation est normale pour tous les points de suivi, aucun franchissement de seuil n'est constaté.

#### Sur 6 piézomètres, on compte :

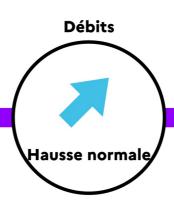
- 0 en vigilance
- 0 en alerte
- 0 en alerte renforcée
- 0 en crise











Bilan synthétique

de la semaine passée



# **Jaugeages**

prévus cette semaine pour valider les débits



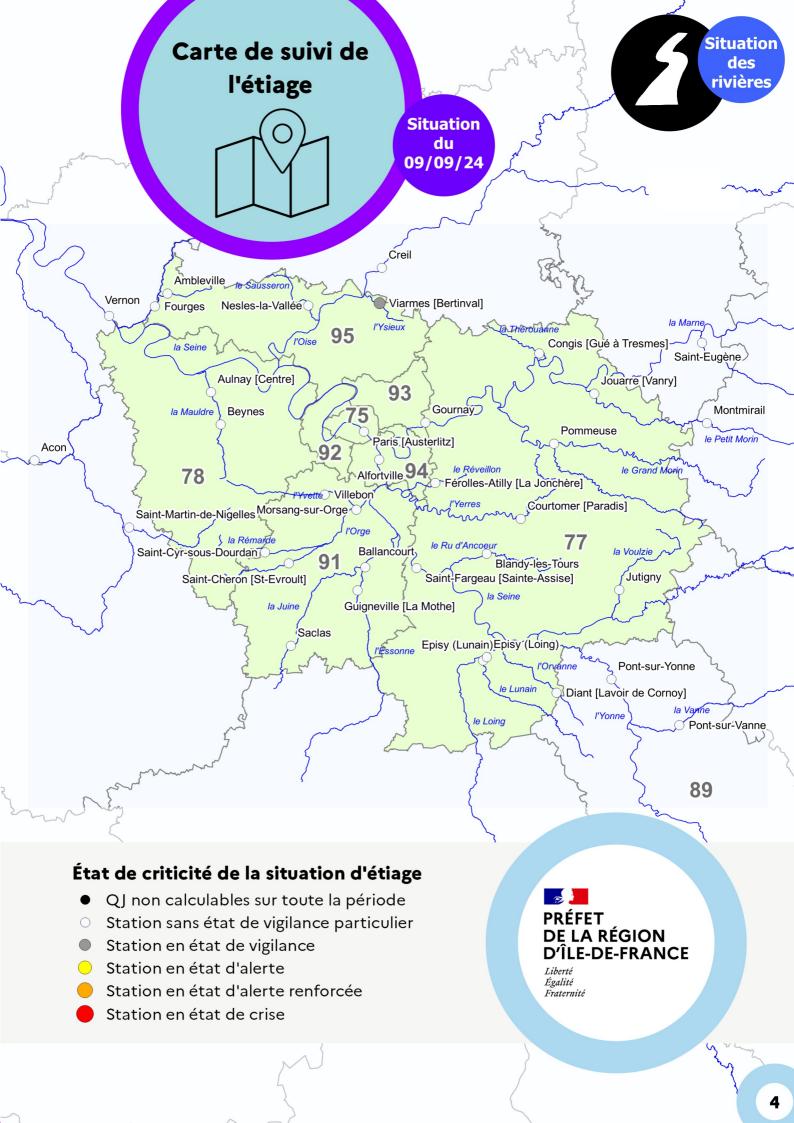
- Beynes
- Aulnay-sur-Mauldre [Centre]
- Blandy-les-Tours
- Férolles-Atilly [La Jonchère]
- Courtomer [Paradis]
- \_

### **Sommaire**

Carte de suivi de l'étiage	<b>).</b> 4
Débits des rivièresp.5	5
Evolution des débits journaliers p.6	
Bilan annuel des Qm3J p.8	
Situation des nappesp.9	
Etat des piézomètresp.9	
Carte de suivi de l'état piézométrique p.9	
Evolution des piézomètres p.10	
Bilan annuel des piézomètres	3

Situation des rivières .....





### Tableau des Qm3J\*



sur la dernière période \* débit moyen sur 3 jours consécutifs, le plus faible de la période



		2							Qm	<b>3</b> J	(m3/s	5)			33	
	Stations		Seuils	(m <sup>3</sup> /s	5)	] [	N°1		N°2	2		N°3		ance		.6
	Stations	٧	Α	AR	С	ľ							il	Fendance	*	die
Grandes ri	vières :					18,	/08	25,	/08	0	1/09	08	/09		100	1000
Marne	Gournay-sur-Marne	32	23	20	17		85		74		60	le 03/09/24		1	П	
Oise	Creil	32	25	20	17	1	66		60	C	59	le 01/09/24	Ī	$\rightarrow$	П	
Seine	Saint-Fargeau [Sainte-Assise]	58	43	37	32	11	153		126		127	le 01/09/24		1	П	T
0 :	Alfortville	64	48	41	36	11	173		145		147	le 01/09/24	1	1	П	T
Seine	Paris [Austerlitz]	81	60	51	45	11	260		218		206	le 03/09/24	1	1	П	T
Seine	Vernon	170	131	113	100	11	359		310		297	le 03/09/24		1	П	1
Yonne	Pont-sur-Yonne	30	16	13	11	11	55		47		48	le 01/09/24		1	П	T
Petites rivi	ères :					٠.		_					-	-	-	_
Aubette	Ambleville (*)	0,31	0,27	0,22	0,20		0,42		0,42	3	0,44	le 03/09/24		<b>→</b>		1
Avre	Acon (*)	1,29	0,93	0,81	0,75		2,34		2,11		2,10	le 03/09/24	Ī	$\rightarrow$		1
Drouette	Saint-Martin-de-Nigelles (*)	0,37	0,31	0,28	0,26		0,52		0,49		0,65	le 03/09/24		1		1
_	Ballancourt	5,5	4,5	3,9	3,5	11	6,5		6,2		6,7	le 03/09/24	1 [	1	П	1
Essonne	Guigneville [La Mothe]	2,4	1,8	1,6	1,4	11	_	С	2,8	C	3,2	le 03/09/24	11	1	Ħ	1
Epte	Fourges (*)	5,2	4,0	3,5	3,1	11	7,0		7,1		_	le 01/09/24		1	ľ	1
Grand Morin	Pommeuse	2,4	2,1	1,9	1,7	11		C	2,9	C		le 03/09/24	1	1	П	1
Juine	Saclas (**)	0,75	0,67	0,61	0,55	11	0,78	7	0,76		0,87	le 03/09/24	1	1	Γ	1
Loing	Episy (Loing)	5,3	3,6	3,0	2,6	11	12,5		11,7	- 3	11,9	le 02/09/24		1	П	T
Lunain	Episy (Lunain)	0,36	0,21	0,17	0,13	11	0,61		0,54		0,54	le 02/09/24	1	7	П	T
	Beynes	0,43	0,36	0,31	0,27	11	0,45		0,39		0,52	le 03/09/24		1	П	1
Mauldre	Aulnay-sur-Mauldre [Centre]	1,10	0,90	0,78	0,71	11	1,27	С	1,20	С	1,33	le 03/09/24	1	1	П	T
0	Saint-Chéron [St-Evroult]	0,16	0,13	0,12	0,11	11	0,19	$\neg$	0,17		_	le 03/09/24	1	1	П	T
Orge	Morsang-sur-Orge	1,6	1,4	1,2	1,0	11	2,1	C	1,6	C	2,4	le 03/09/24		1	П	T
Orvanne	Diant [Lavoir de Cornoy]	0,27	0,23	0,18	0,15	11	0,40		0,34		0,35	le 01/09/24		1	П	1
Data Maria	Montmirail	0,57	0,49	0,42	0,36	11	1,21		1,09		1,11	le 03/09/24		<b>→</b>	П	1
Petit Morin	Jouarre [Vanry]	0,92	0,72	0,60	0,50		2,06		1,67	Š	1,72	le 03/09/24		1	П	T
Rémarde	Saint-Cyr-sous-Dourdan	0,25	0,19	0,17	0,15	11	0,25		0,23	Г	0,29	le 03/09/24		<b>→</b>	П	T
Réveillon	Férolles-Atilly [La Jonchère]	0,037	0,021	0,015	0,012		0,111		0,061		0,076	le 03/09/24		1	П	1
Ru d'Ancœur			0,011		0,005		0,156	С	0,097	С	_	le 03/09/24	1	1	$\prod$	1
Sausseron	Nesles-la-Vallée	0,33	0,27	0,24	0,22		0,38	C	0,35	C	0,38	le 03/09/24		1		T
Surmelin	Saint-Eugène	0,80	0,61	0,56	0,53		1,20		1,06		1,05	le 02/09/24		1	П	1
Thérouanne	Congis [Gué à Tresmes]	0,35	0,26	0,23	0,20		0,44		0,42		0,44	le 03/09/24		1		1
Vanne	Pont-sur-Vanne	4,2	3,0	2,4	2,0	11	5,2	$\exists$	4,8			le 02/09/24	1	1	T	1
Voulzie	Jutigny	1,00	0,65	0,48	0,32		2,31	1	2,19			le 03/09/24		<b>→</b>	T	1
Yerres	Courtomer [Paradis]		0,034	-	0,010	- 1	0,645		0,424			le 03/09/24		1	$\prod$	1
Ysieux	Viarmes [Moulin de Bertinval]	0,100	_	0,070	-	- 1	0,084		0,078	Г	_	le 03/09/24		<b>→</b>	T	1
Yvette	Villebon-sur-Yvette	0,42		_	0,22		0,59		0,49		-	le 03/09/24	1	7	Ħ	1

- débit corrigé depuis le bulletin précédent suite à de nouvelles informations
- (\*) station gérée par la DREAL Normandie
- (\*\*) station gérée par la DREAL Centre Val de Loire

Pour les stations non gérées par la DRIEAT, les données sont à titre indicatif et nous n'en grantissons pas la qualité. C'est pourquoi nous ne proposons ni de tendance ni d'indice de confiance. Si besoin d'informations complémentaires, voir avec les DREAL concernées. (cf. liens sur la dernière page)

#### Tendance à venir :

- à la hausse
- plutôt stable
- à la baisse
- a la baisse - incertain

La tendance est évaluée en fonction des caractéristiques de la rivière et des prévisions météo. Elle est soumise à de nombreuses incertitudes.

Indice de confiance : Il constitue une aide à la décision quant à la prise de mesure de restrictions. Cet indicateur n'est affiché que lorsqu'une station franchit le seuil d'alerte. L'indice de confiance est une note sur 5 qui se décompose de la manière suivante :

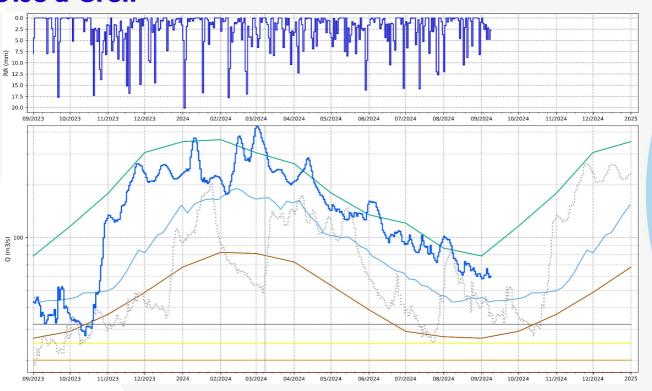
- une note fonction de la qualité intrinsèque de la station (stabilité à l'étiage, sensibilité par rapport à l'écartement des seuils de critique d'étiage, type de capteur, disponibilité des données, etc.).
- un bonus fonction des jaugeages (ancienneté, confirmation ou non de la qualité intrinsèque de la station, incertitude, etc.). Les débits moyens journaliers sont disponibles sur l'Hydroportail : <a href="http://www.hydro.eaufrance.fr">http://www.hydro.eaufrance.fr</a>.

Évolution des QJ\* et des précipitations\*\* s

depuis septembre 2023 \* débits moyen journaliers (en m³/s)
\*\* précipitations journalières (en mm)



## L'Oise à Creil



État

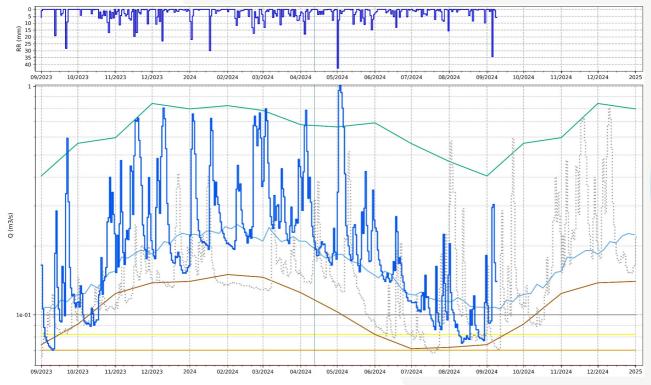
Qm3J



<u>Commentaire</u>: Le nord de l'Île-de-France a globalement été épargné par les pluies les plus importantes de la semaine dernière. La station de Creil sur l'Oise est donc restée plutôt stable.

L'Oise devrait être la zone la moins arrosée dans les prochains jours, les débits pourraient être stables ou baisser très légèrement.

# L'Ysieux à Viarmes [Moulin de Bertinval]



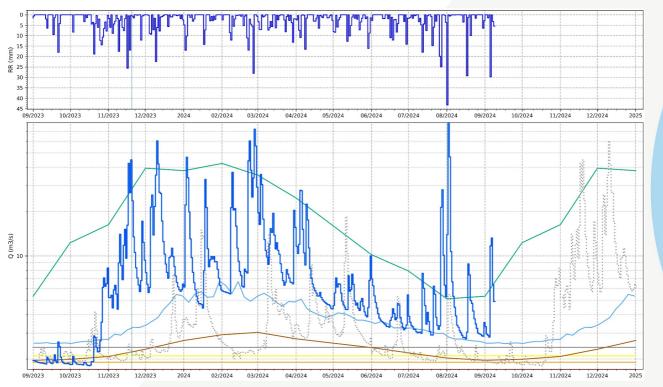
État





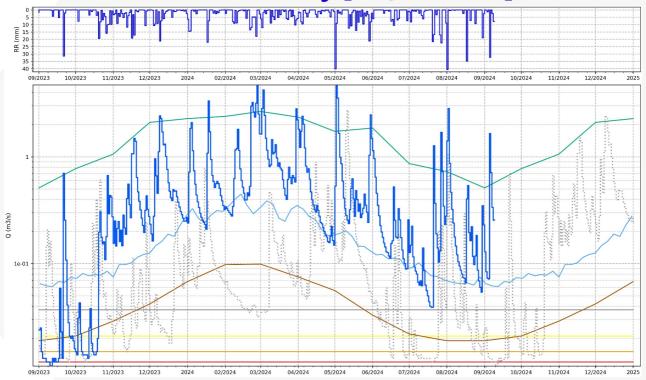
<u>Commentaire</u>: L'Ysieux à Viarmes [Moulin de Bertinval] était toujours en vigilance la semaine dernière avant les pluies. Les débits sont remontés depuis mais une nouvelle baisse est observée.

### • le Grand Morin à Pommeuse



<u>Commentaire</u>: Le Grand Morin à Pommeuse était proche de sa médiane avant les pluies de jeudi. Les niveaux sont remontés depuis et une nouvelle baisse est en cours.

# • Le Réveillon à Férolles-Atilly [La Jonchère]



<u>Commentaire</u>: Les débits, bien que proches de la médiane la semaine dernière, restent largement supérieurs à ceux observés l'année précédente à la même époque. La station est pour le moment loin de la vigilance.

#### Légende des graphes:

Débits journaliers

Débits année précédenteQuinquennales humides

Médianes

— Quinquennales sèches

Seuil de Vigilance
 Seuil d'Alerte

Seuil d'Alerte Renforcée

Seuil de Crise

Précipitations journalières (Antilope)

État

Qm3J

**2.9** m<sup>3</sup>/s

Qm3

0.076

# Bilan annuel des Qm3J

Saison d'étiage 2024

	Station		Seuils	(m³/s			N°2	N°3	N°4	N°5	N°6	N°7	N°8	N°9	N°10	N°11	N°12	N°13	N°14	N°15	N°16	N°17	N°18	N°19	N°20		MIN			ılletins	en
Grandes riv		V	Α	AR	С	26/08	02/09	09/09	16/09	23/09	30/09	07/10	14/10	21/10	28/10	04/11	11/11	18/11	25/11	02/12	09/12	16/12	23/12	16/12	23/12	•••	de la saison	V	Α	AR _	С
Marne	Gournay-sur-Marne	20	23	20	17				1																						
	Creil	32	_	20	17				+	-	-													-				$\vdash$	$\rightarrow$	-+	$\rightarrow$
Oise			25	_					+	-	_						-						_	-			-	$\vdash$	$\rightarrow$	$\rightarrow$	$\rightarrow$
	Saint-Fargeau [Sainte-Assise]	58	43	37	32				+	-	-	_											_	-				$\vdash$	$\rightarrow$	$\rightarrow$	$\rightarrow$
Seine	Alfortville	64	48	41	36	-			_		-						-						-	-				$\vdash$	$\vdash$	-	$\rightarrow$
17974.000	Paris [Austerlitz]	81	60	51	45				-	_	_												_	-				$\vdash$	$\rightarrow$	$\rightarrow$	-
	Vernon	170	131	113	100					-	_													-				$\vdash$	$\rightarrow$	_	-
Yonne	Pont-sur-Yonne	30	16	13	11						_																		$\longrightarrow$	$\rightarrow$	
Petites riviè																									4	-		_	_		
Aubette	Ambleville (*)		0,27	0,22																								$\perp$			
Avre	Acon (*)		0,93		0,75																							$\square$			
Drouette	St-Martin-de-Nigelles (*)		0,31	0,28																								$\perp$			
Essonne	Ballancourt	5,5	4,4	3,9	3,5								1																		
Lasonne	Guigneville [La Mothe]	2,4	1,8	1,6	1,4																							$\square$			
Epte	Fourges (*)	5,2	4,0	3,5	3,1																										
<b>Grand Morin</b>	Pommeuse	2,4	2,1	1,9	1,7		2,44																				2,4 le 29/08/24	1			
Juine	Saclas (**)	0,75	0,67	0,61	0,55																										
Loing	Episy (Loing)	5,3	3,6	3,0	2,6																										
Lunain	Episy (Lunain)	0,36	0,21	0,17	0,13								-																		$\neg$
	Beynes	0,43	0,36	0,31	0,27		0,39																				0,39 le 28/08/24	1			
Mauldre	Aulnay-sur-Mauldre [Centre]	1,10	0,90	0,78	0,71		1,04																				1,04 le 28/08/24	1			$\neg$
	Saint-Chéron [St-Evroult]	0,16	0,13	0,12	0,11																										
Orge	Morsang-sur-Orge	1,6	1,4	1,2	1,0										100																$\neg$
Orvanne	Diant [Lavoir de Cornoy]	0,27		0,18																											$\neg$
	Montmirail	0,57	0,49	0,42	0,36										-														$\Box$		$\neg$
Petit Morin	Jouarre [Vanry]		0,72	0,60	0,50																										$\neg$
Rémarde	Saint-Cyr-sous-Dourdan		0,19		0,15	0,25	0,23		1																		0,23 le 28/08/24	2			$\neg$
Réveillon			-	0,015			-								-																
	Blandy-les-Tours	-,	0,011		0,005																								$\overline{}$		
Sausseron	Nesles-la-Vallée	0,33	-	0,24	0.22		0,33								7												0,33 le 29/08/24	1			
Surmelin	Saint-Eugène		0,61	-	0,53																								-		$\neg$
Thérouanne	Congis [Gué à Tresmes]		0,26	0,23																								$\vdash$	$\rightarrow$	-	$\rightarrow$
Vanne	Pont-sur-Vanne	4.2	3,0	2.4	2,0	1																						$\vdash$	$\rightarrow$		$\rightarrow$
Voulzie	Jutigny		0,65		0,32	_			1		_																	$\vdash$	$\rightarrow$	-+	$\rightarrow$
Yerres	Courtomer [Paradis]	.,	0,034	-,	0,010	1																						$\vdash$	$\rightarrow$	$\rightarrow$	$\rightarrow$
Ysieux		0,100		0.070		0.081	0,078	0,093																_			0,078 le 28/08/24	1	2	-	$\dashv$
Yvette	Villebon-sur-Yvette			0,26		0,001	0,010	0,000	1		_													1			0,070 10 20/00/24			-	$\rightarrow$
···ette	- menon-sur-1 vette	0,42	0,01	0,20	0,22	$\vdash$																						$\vdash$	$\rightarrow$	-	
					V	1	5	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		7				
					Α	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		2				
					AR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		0				
					С	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		0				
				TOTA	L / 35	2	6	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		9				

Qm3J (en m3/s) par bulletin d'étiage

c débit corrigé depuis le bulletin précédent suite à de nouvelles informations (\*) station gérée par la DREAL Normandie (\*\*) station gérée par la DREAL Centre - Val de Loire



**Situation** 

des

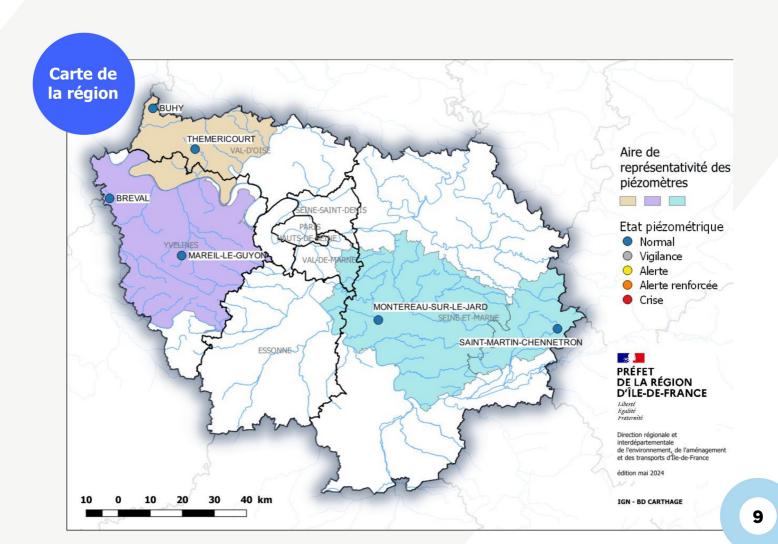
rivières





		S	euils (	m NG	F)		1	N°1	N	°2	2 '	Tendance	moyenne
Nappe	Piézomètre de référence	V	Α	AR	С	Se	emaine 33	Semaine 34	Se	mair	ne 35	* -	
					11,	/08	18/08	25/08			01/0	9	
Craie du Vexin	Buhy	44,5	44	43,5	43		46,41	46,14	45,89	le	31/08/2024	Baisse	1
français	Théméricourt	64,2	63,5	62,8	62,1		69,48	69,30	69,13	le	31/08/2024	Baisse	1
Tertiaire du Mantois à	Bréval	112,7	112,3	111,9	111,5		113,14	113,05	113,00	le	30/08/2024	Baisse	1
l'Hurepoix	Mareil-le-Guyon	75,3	75	74,7	74,4		76,23	76,17	76,13	le	30/08/2024	Baisse	1
Chi	Montereau-sur-le-Jard	48,8	48,4	48	47,6		51,56	51,51	51,50	le	26/08/2024	Baisse	•
Champigny -	Saint-Martin-Chennetron	127,5	125,5	123,6	121,6		137,90	137,88	137,78	le	29/08/2024	Baisse	

En semaine 36 de l'année 2024, pas de données sur les niveaux de nappe depuis le 1er septembre (tableau non à jour de fait). En revanche, l'image BilanNappe.jpg donne les valeurs piezo minimales atteintes cette semaine pour chacun des 6 points de suivi.

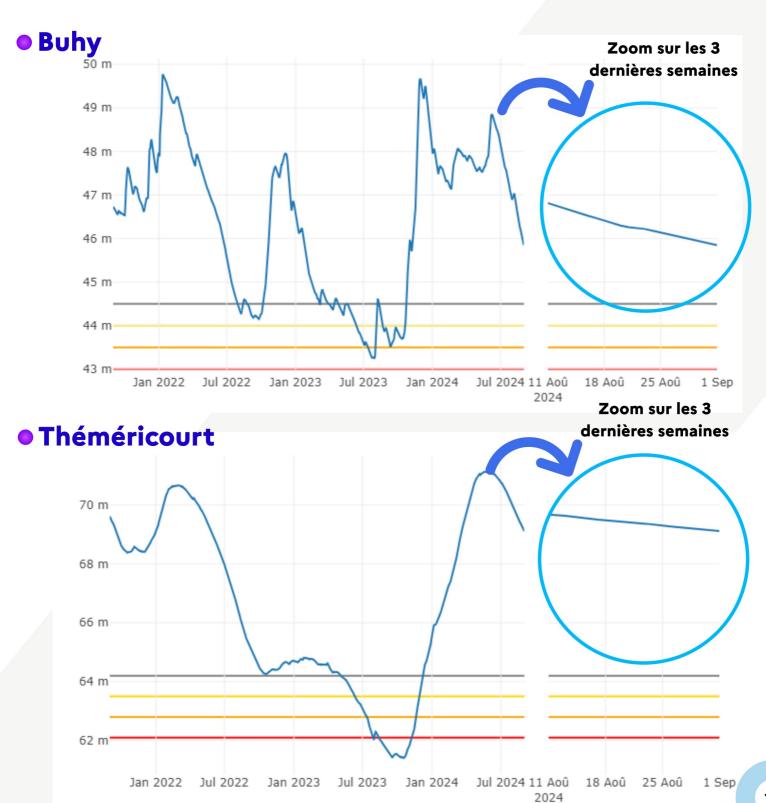




sur 3 ans



Les nappes de la craie sont hautes pour la saison.





122 m-

Jan 2022

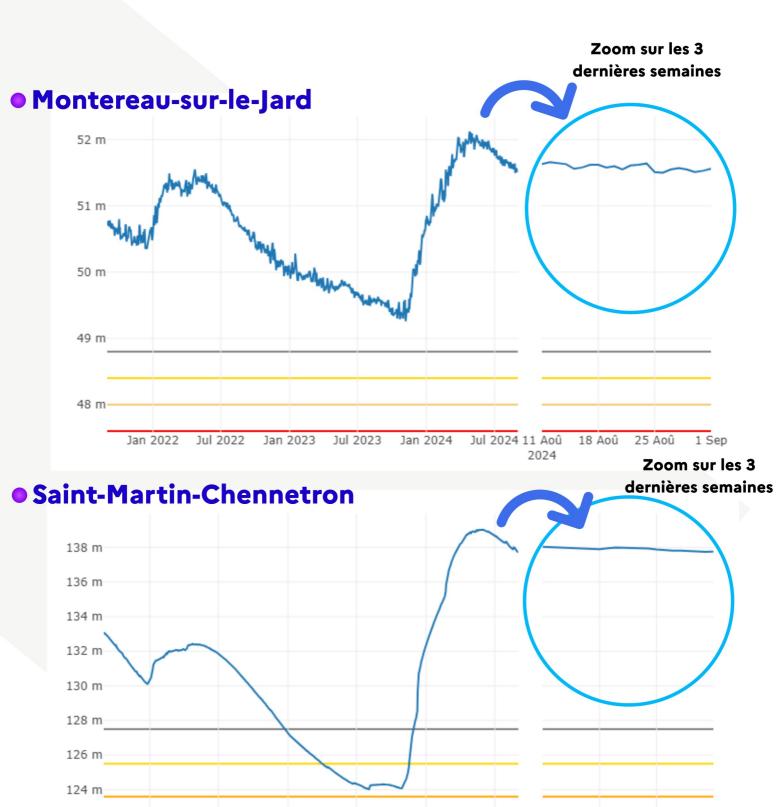
Jul 2022

# Nappe du Champigny en Brie

sur 3 ans



La recharge a été très importante cette année pour la nappe du Champigny. La situation est normale. Les pluies permettent de limiter la vitesse de vidange.



Jul 2023

Jan 2023

Jan 2024 Jul 2024 11 Aoû

25 Aoû

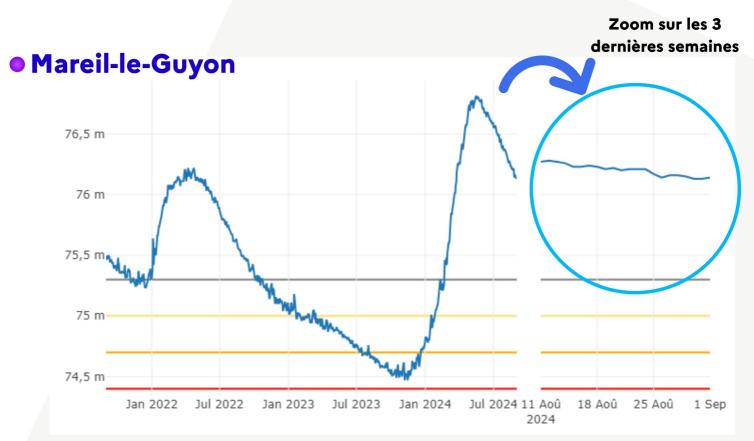
1 Sep

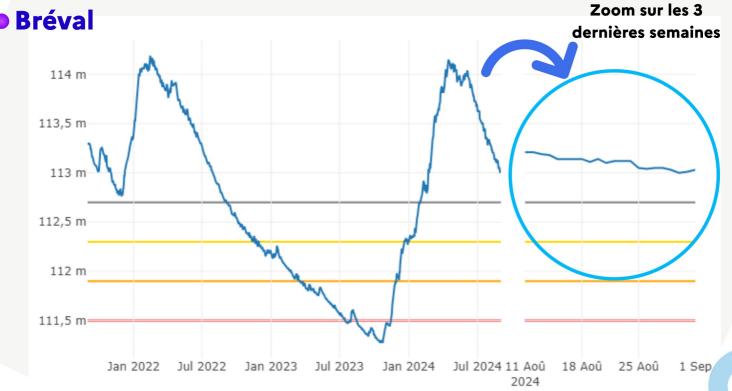
18 Aoû

2024



Les niveaux restent satisfaisants bien que proches du seuil de vigilance.







# Bilan annuel des piézomètres

Saison d'étiage 2024



									ŀ	Hauteu	rs piéz	ométriq	ues (en	m NGF	) par b	ulletin	d'étiag	е							
Nappe	Piézomètre de référence	S V	euils (	(m NC	C C	N°1 26/08	N°2 02/09	N°3 09/09												de	MIN la saison	_	le bu A	lletin AR	
Craie du Vexin	Buhy	44,5	44	43,5	43	46,14	45,85	1												45,73	le 05/09/2024	0	0	0	0
français	Théméricourt	64,2	63,5	62,8	62,1	69,30	69,11	/												68,97	le 07/09/2024	0	0	0	0
Tertiaire du Mantois	Bréval	112,7	112,3	111,9	111,5	113,05	113,00	1												112,97	le 04/09/2024	0	0	0	0
à l'Hurepoix	Mareil-le-Guyon	75,3	75	74,7	74,4	76,17	76,13	1												76,11	le 04/09/2024	0	0	0	0
Chompiany	Montereau-sur-le-Jard	48,8	48,4	48	47,6	51,51	51,50	1												51,51	le 04/09/2024	0	0	0	0
Champigny	Saint-Martin-Chennetron	127,5	125,5	123,6	121,6	137,88	137,75	1												137,75	le 30/08/2024	0	0	0	0
					V	0	0	0																	
					Α	0	0	0																	
					AR	0	0	0																	
					С	0	0	0																	

0 0

TOTAL / 6



6	
5	
4	
3	
2	







#### L'étiage sur internet

DRIEAT

http://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html

DREAL Normandie
 http://www.donnees.normandie.developpement-durable.gouv.fr/hydro/QMJ/QMJ.html

DREAL Centre - Val de Loire

http://www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr/les-debits-des-rivieres-sur-le-bassin-loire-a111.html

#### Données rivières en ligne

http://www.hydro.eaufrance.fr/

#### Données nappes en ligne

http://ades.eaufrance.fr/

### Observatoire national des étiages

http://onde.eaufrance.fr/

Les arrêtés de restriction d'eau sur le site national Vigieau

https://vigieau.gouv.fr/



drieat-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr







